

Le vendredi 5 juin 2020 vous devrez présenter votre permis de conduire, l'attestation d'assurance et la carte grise du véhicule et disposer des équipements obligatoires ci-dessous. A défaut, vous ne pourrez prendre part à l'évènement et votre paiement ne vous sera pas remboursé.

Obligations :

- Coller votre n° de participant sur la face avant de votre moto.
- Avoir la balise GPS fournie et posée par l'organisation sur mon véhicule, **une caution de 180€ en chèque ou espèces est demandée à la pose de la balise. Elle vous sera rendue à la fin de l'évènement après restitution de la balise.**
- Respecter le code de la route.
- Véhicule en état et homologué en conformité avec la législation, assuré, équipé de pneus off-road homologués (tout terrain, à tétines, à crampons).
- Déconnecter l'ABS.
- Etre équipé au minimum par équipe d'un road-book papier ou d'un road-book Tripy ou d'un GPS off-road (non routier). Les hommes en enduros doivent utiliser un road-book papier (cette obligation ne s'applique ni aux femmes ni aux mineurs).
- Une autonomie en essence de 130 kms.
- Chaque participant s'engage à respecter l'environnement, les habitants rencontrés et les villages traversés lors du parcours.
- Chaque participant s'engage à ne pas attaquer en justice l'organisateur, qui décline toute responsabilité en cas de dommage au véhicule, et en cas d'accident personnel ou créé à un tiers.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement ou de modifier son déroulement.
- Clôture des inscriptions le 04/05/2020.

Frais d'inscription :

- o 200€ par pilote pour la HDT classique (hors supplément)
- o 350€ par pilote pour le HDT extrême (hors supplément)

Modes de paiement :

- o Par virement bancaire IBAN : FR55 3000 2067 3600 0007 0901 F 40
- o ou par chèque à l'ordre d'ADVENTURE WORLD à l'adresse : 2 rue Joseph Picard - 19200 Confolent Port-Dieu - France

Dès réception de votre paiement et du présent règlement signé, une confirmation de votre participation au Hard-DéfiTour 2020 vous sera envoyée par mail.

Pour des contraintes logistiques, en cas de demande de remboursement avant le 4 mai 2020, 5€ seront retenus. Après cette date, votre paiement ne pourra pas être remboursé.

J'autorise à reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre du Hard DéfiTour.

Nom : _____

Je m'engage à respecter le présent règlement

Prénom : _____

Signature

Le _____

TEL :

A défaut de retourner ce règlement signé, mon inscription ne sera pas validée et mon paiement ne sera pas remboursé.